GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉ AU RÉSEAU MODULE ÉLECTRICITÉ

Formation Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie "Actions de formation"

PROG19 V230418

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :
4 jours soit 28 heures en présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :
Maximum 12 participants.

Publics :
Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PV de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PV ELEC.

Prérequis :
Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P)
Maitriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :
Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :
Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :
Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :
Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2022 :
Taux de réussite au 1er passage : 84%

Methodes et supports pédagogiques :
Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capable :
- Conseiller son client sur les plans techniques et financiers.
- Concevoir et dimensionner une installation.
- Organiser les points clés de la mise en œuvre et la mise en service en l'expliquant au client.
- Planifier la maintenance de l'installation photovoltaïque.

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :
- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité.
- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque.
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau.
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti.
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque.
- Savoir calculer le productible.
- Connaître le module photovoltaïque.
- La protection des personnes.
- La protection des biens.
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture.
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau.
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïque.
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques.
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.

Travaux pratiques :
- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC.
- Sensibilisation à la sécurité pour travaux sur toiture.
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements.
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau.
- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.).

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :
1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
2 - Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.

contact@cerer.fr
04 42 56 42 99
cerer.fr

CERER
Organisme de Formation